



AMBASSADE DE SUISSE  
EN HONGRIE

Réf.: 551.1 - ST/hw  
551.2

E.V.D. HANDELSRE...	
No. <i>Ung. 821AVA</i>	
GATT	
EE	
21. DEZ. 1973	22.1.74
<i>Ro</i>	
Kopie an	

BUDAPEST XIV, le 12 décembre 1973

Népstádion út 107  
Télégrammes: Ambassade Budapest  
Télex: Amsuisse Bpest 03625  
Téléphones 229.491  
229.492  
426.721

A la Division du Commerce

ad: Ung. 821.AVA-Re/my

3003 B e r n e

CONFIDENTIEL

Le rôle de l'OSEC

*Herr Dr. Rodas.*  
*Bitte im Jahr mit mir*  
*besprechen.*

22.12. *Roda*

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai toujours entretenu, même avant de prendre mon envol pour l'étranger en 1950, des relations suivies avec l'OSEC et même des rapports d'amitié avec certains de ses agents. Je m'en suis généralement bien trouvé car nos missions diplomatiques ne peuvent souvent pas traiter les aspects strictement commerciaux du secteur économique qui ressortit à leur compétence. Aussi les organes de l'OSEC fournissent-ils, grâce à leur collaboration, un travail complémentaire utile et souvent précieux.

Cette collaboration le sera d'autant plus si le champs des activités, délimité comme on sait, est respecté de part et d'autre. En effet, les empiétements conduisent toujours à des situations confuses à moins d'être préalablement concertés. Je ne crois pas me tromper en écrivant que du côté de nos missions, l'information à l'égard de l'OSEC est systématique; je m'y suis en tous cas toujours largement employé et je ne pense pas pouvoir être contredit sur ce point. L'inverse devrait naturellement être vrai aussi. C'est là l'essence même d'une coopération fructueuse, à plus forte raison que les liens qui rattachent l'OSEC à l'Administration centrale de la Confédération sont à la fois nombreux et tangibles.

Ce n'est à mon vif regret pas le sentiment que je ressens depuis que je me trouve à Budapest.

Je ne fais pas ici allusion à l'arrangement passé récemment entre l'OSEC et la Chambre de Commerce hongroise, qui reste au premier chef l'affaire de notre Office suisse

- 2 -

d'expansion commerciale, document au sujet duquel votre division a sans aucun doute été consultée préalablement aux conversations qui ont conduit à sa négociation et à sa signature. Personnellement, je me demande toutefois - et je sais que certain membre de l'OSEC s'est posé la même question - si notre pays y trouvera véritablement des avantages, car la manipulation de cet instrument ne sera pas aisée, ou si, au contraire, il ne risque pas de ne favoriser que notre partenaire hongrois. Tous les pays de l'Est recherchent de plus en plus et dans tous les domaines des contacts avec l'Occident, mais, au fond, ils n'éprouvent pas le besoin ou ne veulent ou ne peuvent, pas plus que naguère, se livrer à lui. Au niveau des Super-grands, il suffit d'évoquer l'affaire des céréales américaines livrées à l'URSS (dont on sait l'usage qu'elle en fait) ou la requête soviétique aux hommes d'affaires américains de financer la mise en valeur future de la Sibérie, tandis qu'on affirme que les réserves du Trésor soviétique en métal précieux n'est pas loin de 2000 tonnes d'or dont la valeur correspond à plusieurs fois la dette soviétique envers les pays occidentaux. Le besoin tant de fois exprimé par la Hongrie de pouvoir se familiariser avec notre "savoir-faire", dans le domaine industriel en particulier, ne devrait pas faire de nous des dupes car il importe de garder présent à l'esprit les objectifs de l'idéologie politique des pays de l'Est.

C'est parce que je suis particulièrement soucieux - et mon premier collaborateur avec moi - d'être si possible également informé au fur et à mesure de l'évolution de nos relations semi-officielles ou même de caractère privé que je m'étais étonné durant l'été d'apprendre par la Chambre de Commerce hongroise le programme des visites hongaro-suisse figurant à l'agenda du second semestre de cette année. Vous vous souviendrez que je m'en étais ouvert à votre division qui eut l'obligeance de me donner son point de vue à ce sujet par lettre du 17 août.

Certes, nous sommes fort libéraux et l'expérience n'a, durant les 23 ans ininterrompus que je viens de passer à l'étranger, souvent donné l'occasion de constater - comme vous me l'écriviez d'ailleurs - que nos hommes d'affaires font preuve de beaucoup de réticences à l'égard de nos représentations à l'étranger. Pourtant, tôt ou tard, ils s'en mordent fréquemment les doigts car la conclusion d'affaires, leur exécution et même parfois les contacts ne sont pas toujours aussi aisés qu'il y paraît. Il y a tout de même des nuances qui leur échappent et, dans la règle, il est bien rare que nos ambassades, plus au fait qu'eux à bien des points de vue, leur fassent des suggestions inopportunes. D'ailleurs, ils se félicitent en général tous d'avoir pris langue tôt ou tard avec la mission située dans le pays où se déploie leur activité, regrettant fréquemment de n'y avoir pas songé plus tôt.

- 3 -

Si je reviens dans cette correspondance sur l'importance des contacts qui doivent s'établir et être entretenus - qui ne peuvent l'être fructueusement qu'à condition que les parties en cause soient informées -, c'est parce que j'ai très mal compris d'avoir été tenu à l'écart des rencontres qui ont eu lieu en Suisse pendant la fin de l'été et en ce début d'automne alors que je m'y trouvais moi-même au su et au vu d'un chacun. Je n'en fais nullement une question d'ordre personnel et mes sentiments seraient identiques si, au lieu de moi-même, il s'était agi de mon premier collaborateur.

Comment a-t-il en effet pu se faire que la délégation hongroise, somme toute importante, venue chez nous pour avoir des entretiens tant avec l'OSEC qu'avec la FH et la SSCM ait eu ses contacts sans que l'OSEC, qui y était associé, songe à me faire signe? Cela, je dois l'avouer, dépasse mon entendement. En effet, il ne s'agit plus, en cette occurrence, de simples particuliers mais bien d'une institution toute proche et même subventionnée par la Confédération.

Lors de ma visite au siège de l'OSEC à Lausanne, en octobre dernier, je m'en étais ouvert à son Secrétaire général, M. Pierre Addor, qui en demanda les raisons à M. Agocs. Ce dernier répondit que mon ambassade avait été prévenue. Ce n'est évidemment pas une réponse - ce que M. Addor fit observer fort clairement à son collaborateur - puisque M. Agocs savait, par ma lettre du 13 août déjà que je me trouverais en Suisse en septembre. S'il en avait d'ailleurs douté, il eût suffi qu'il consulte la liste hebdomadaire des vacances des agents du département politique; j'y figurais en bonne place. L'OSEC reçoit en effet régulièrement ce document.

Dès lors que l'OSEC est lié à la Chambre de Commerce hongroise, que des rapports directs se sont établis entre ces deux institutions, je ne vois plus guère la nécessité que mon ambassade s'entremette pour fournir à Lausanne et Zurich des informations d'ordre commercial ou entreprenne pour le compte de l'OSEC des démarches souvent mineures puisque dans un régime comme celui de la Hongrie, ma mission n'est pas autorisée à prendre directement langue avec les firmes commerciales, et que ses interventions ne peuvent qu'aboutir aux Services du Président Kallós.

Cela étant, le rôle de l'ambassade devrait par conséquent se limiter aux actions officielles, à l'exclusion de toute immixtion de l'OSEC à ce niveau. Ainsi, les champs d'activité seraient nettement et clairement délimités.

Quant à M. Agocs, je ne suis pas certain qu'il ait l'oreille et la confiance des milieux hongrois qu'il fréquente

- 4 -

pidelis!

précisément parce qu'il possédait naguère la nationalité de mon pays de résidence dont il parle la langue, qu'il a une certaine propension, malencontreuse, à tenter de nouer des contacts à un niveau qui se situe en-dessus du sien (faisant état de son titre de "Handelsdelegierter", qui prête à équivoque, les Hongrois se demandant en réalité quelles sont, au juste, les véritables fonctions de Monsieur Agocs et son véritable rôle) et, parfois, à ne pas percevoir exactement où se trouvent les limites de la discrétion, ce qui engendre des confusions et crée des malentendus toujours difficiles à dissiper. Il me semble également aller trop loin quand il s'entretient avec nos partenaires de visites en Suisse de membres du gouvernement hongrois et de hauts fonctionnaires, ou quand il laisse ses interlocuteurs sous l'impression qu'il est une sorte de mandataire général de nos institutions économiques. C'est là une affaire qui concerne avant tout nos autorités qui disposent d'une ambassade en Hongrie et d'une mission diplomatique hongroise en Suisse comme intermédiaires.

Avant d'en conclure je voudrais encore relever, en passant, que la FH aurait été peut-être mieux inspirée en confiant à l'un des siens: M. Pitteloud par exemple, le soin de remettre le projet d'un accord horloger à M. Rév, Président du Conseil national des coopératives industrielles.

le Colonel!

Sans vouloir pour rien au monde passer pour un formaliste, que je ne suis d'ailleurs pas, ni faire preuve d'étroitesse d'esprit, dont je suis adversaire, l'atmosphère nouvelle avec laquelle je me familiarise progressivement à Budapest m'a engagé à vous faire part sans plus attendre de ce qui précède, car je suis partisan de l'ordre et d'une certaine systématique que nos partenaires pratiquent du reste avec beaucoup de bonheur et avec une efficacité certes très payante.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

*René Stoudmann*  
(René STOUDMANN)